

Agir contre le racisme!

La jeunesse Unia combat le racisme et la xénophobie. Un petit guide pratique

Document réalisé par le syndicat Unia, département migration et jeunesse, avec le soutien du Fonds de projets contre le racisme et en faveur des droits humains et du service des questions de jeunesse à l'Office fédéral des assurances sociales.



RACISME

UNIA

Abréviations utilisées

CCT	convention collective de travail
CIP	centre d'information professionnelle
CO	code des obligations
CP	code pénal suisse
Cst.	constitution fédérale
LACI	loi sur l'assurance-chômage
UE	Union européenne
USS	Union syndicale suisse

Cette publication peut être obtenue en version française, allemande, italienne, espagnole, portugaise, serbo-croate, albanaise et turque.

A commander à l'adresse suivante

Syndicat Unia, secrétariat central, GI Migration,
Weltpoststrasse 20, 3000 Berne 15,
migration@unia.ch, tél. 031 350 21 11

Mise en page Unia **Illustrations** Katharina Schwab **Impression** s+z:gutzumdruck.

Unia, avril 2015

Table des matières

Introduction	4
Personne n'est vraiment raciste, ou je me trompe?	6
Le racisme, c'est quoi au juste?	8
Ouvertement raciste ou pas	10
La discrimination dans la formation et la recherche d'une place d'apprentissage	12
Le racisme à l'école professionnelle	16
Le racisme au travail	18
Le racisme de la clientèle	20
Le racisme entre amis	22
La discrimination salariale	24
Je suis simple témoin	26
Les lois contre la discrimination raciale	28
Je suis victime de racisme: que puis-je faire?	34
Adresses importantes	36
Nous nous battons!	42



Introduction

Tu as certainement déjà été confronté-e au racisme et à la discrimination. Un ou une collègue, quelqu'un de ta famille ou une personne proche t'a demandé de l'aider, ou alors tu as toi-même été victime d'un acte ou d'un propos raciste. Tu t'es alors probablement posé ces questions: était-ce bien du racisme? Que puis-je faire? Que faire pour que cela ne se reproduise pas? A qui m'adresser? Comment faire respecter mes droits?

Malheureusement, les cas de racisme et de discrimination se multiplient. Le racisme ne fait plus scandale, il est de plus en plus toléré.

Dans une société démocratique, le racisme et la discrimination ne devraient pas exister, parce qu'ils violent la dignité humaine et les droits humains les plus élémentaires.

C'est pourquoi toutes les personnes qui s'engagent en faveur d'une société plus juste et plus démocratique doivent dénoncer, combattre et éradiquer le racisme et la discrimination.

Ce petit guide devrait t'aider à dénoncer et à combattre efficacement le racisme et la discrimination dans le monde du travail et les institutions de formation. Il te propose de bons conseils et quelques adresses où trouver des informations complémentaires.

Ta Jeunesse Unia



Personne n'est vraiment ou je me trompe?

«Je ne suis pas raciste, mais ces sales Arabes tout de même...»

Une femme

«Je ne suis pas du tout raciste. Je déteste même les racistes. Mais nous pourrions au moins faire en sorte que les emplois soient réservés aux Suisses»

Une apprentie

raciste,

«Je ne peux pas sentir les Noirs. Mais toi, tu es une exception, parce que tu es mon ami!»

Un jeune collègue de Jean A., du Cameroun



Le racisme, c'est quoi au juste?

Si une personne en traite une autre comme étant inférieure en raison de sa couleur de peau, de son origine ou de sa religion, elle fait alors preuve de racisme. Il n'est pas nécessaire d'avoir des convictions racistes pour pratiquer la discrimination raciale, tout le monde peut un jour être raciste.

La discrimination est un acte la discrimination c'est défavoriser une personne en raison de son origine culturelle ou sociale, de son sexe, de son âge ou de sa religion.

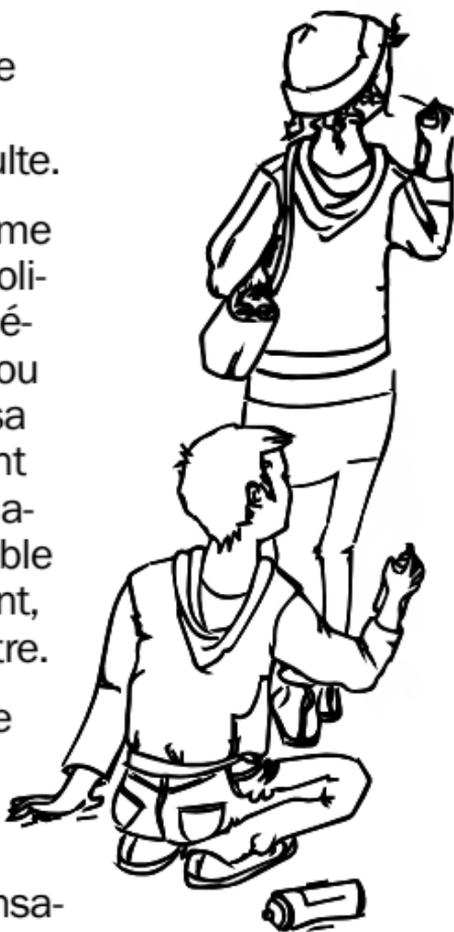
Le racisme est une attitude le racisme est une idéologie qui juge des capacités et des caractéristiques d'une personne en raison de son origine ou de son appartenance à un groupe précis.

La xénophobie le mot signifie littéralement la peur de l'étranger, c'est l'hostilité envers tout ce qui est étranger.

L'antisémitisme on fait preuve d'antisémitisme quand on discrimine une personne juive, la traite mal, la méprise ou l'insulte.

Le nationalisme le terme désigne une idéologie politique qui place sur un piédestal sa propre nation ou son propre pays, vante sa prospérité et très souvent sa supériorité. Le nationalisme n'est pas assimilable au racisme mais, souvent, l'un ne va pas sans l'autre.

Tu trouveras une liste de définitions relatives au racisme sur le site **www.humanrights.ch** (dossier thématique consacré au racisme).



Ouvertement raciste ou pas

La discrimination raciale peut se manifester ouvertement ou non.

Il est rare que les gens fassent ouvertement preuve de racisme, parce que les auteurs craignent d'être poursuivis en justice. Le racisme est relativement facile à identifier et à réprimer, comme le montrent les deux exemples suivants:

«Nous n'embauchons pas de voiles islamiques», écrit un patron en colère à un ORP. Unia a défendu la Suisse discriminée devant le tribunal. Celle-ci a eu gain de cause et obtenu une indemnité.

«Cette place d'apprentissage conviendrait à une personne jeune, consciencieuse et dégourdie. Suisses et ressortissants de l'UE uniquement.» Encore plus flagrantes sont les annonces indiquant qui n'a aucune chance: **«Pas de jeunes originaires des Balkans»**.

Le racisme masqué est plus difficile à prouver, parce que l'auteur de la discrimination peut fort bien dissimuler son comportement. Les gens qui ont des comportements racistes larvés ne sont parfois pas du tout conscients qu'ils font preuve de racisme. Pour le racisme inconscient, la règle applicable est la même que précédemment: quels sentiments la discrimination raciale éveille-t-elle chez la personne qui en est la cible? Et quelles conséquences peut avoir cette discrimination?



La discrimination dans la recherche d'une place

Dardan, un jeune Albanais du Kosovo, se présente au CIP et souhaite obtenir des informations et un formulaire d'inscription pour le gymnase.

La conseillère en orientation professionnelle lui dit: «**Mais c'est réservé aux bons élèves!**» sans même avoir vu les bulletins scolaires de Dardan. Celui-ci se demande si cela se serait passé de la même manière s'il avait été de nationalité suisse.

la formation et d'apprentissage

Que faire?

Dardan peut demander à la conseillère: «Pourquoi dites-vous cela? Est-ce que vous pensez que je ne suis pas un bon élève parce que je suis étranger?»

En tout cas, Dardan doit tenir bon et continuer d'exiger des informations sur le gymnase.

Il peut aussi raconter ce qui lui est arrivé sur le site Internet **www.ciao.ch**.

C'est ainsi que des cas semblables peuvent être dénoncés publiquement.



Sandra, de nationalité suisse, et Fatima, une jeune Algérienne, postulent pour la même place d'apprentie de commerce. Elles étaient dans la même classe et ont rédigé ensemble leur dossier de candidature. Le dossier de l'une ressemble beaucoup au dossier de l'autre. Fatima a même des résultats scolaires un peu meilleurs que Sandra. Pourtant, c'est Sandra qui décroche la place d'apprentissage et Fatima n'est même pas invitée à un entretien d'embauche.

Que faire?

Fatima doit chercher le dialogue avec l'entreprise et s'enquérir des raisons qui lui ont valu une réponse négative. Il est difficile de prouver que Sandra a été favorisée uniquement parce qu'elle est de nationalité suisse. Pour Fatima, le mieux est de s'adresser au département juridique d'Unia, afin de déterminer s'il est possible d'entreprendre des démarches juridiques contre l'entreprise.



Le racisme à l'école professionnelle

José effectue son apprentissage dans un atelier de la métallurgie. Le travail en cours doit être noté. Par inadvertance, Pierre, son collègue et voisin d'établi, prend le travail de José et le montre au maître d'apprentissage. Il obtient la note 6 pour ce travail. Pierre constate son erreur et en parle à José. Quand celui-ci montre le même travail au même maître d'apprentissage, il obtient la note 4,5. Il signale alors au maître d'apprentissage qu'il vient d'attribuer la note 6 à ce même travail. Le maître d'apprentissage lui répond qu'il n'a pas l'intention de discuter. Il reste inflexible, même lorsque Pierre confirme la version de José.

Que faire?

La discrimination est souvent liée aux rapports de force en présence. Dans notre exemple, le maître d'apprentissage est en position de force et il en (ab)use. Avec le soutien de Pierre, José

peut s'adresser à la direction de l'école et exposer la situation de la manière la plus objective possible. Il est important d'appuyer ses propos par des documents: procès-verbaux, comptes rendus d'entretiens ou correspondance sur l'affaire en question. Si le maître d'apprentissage maintient sa notation et que l'école ne fait rien, José peut se tourner vers les instances scolaires supérieures. Il faut aussi examiner la possibilité de saisir le tribunal. Si José est membre d'Unia, il s'adressera au service juridique d'Unia. Il peut aussi prendre contact avec CCSI/SOS Racisme.



Le racisme au travail

«Au boulot, j'entends tout le temps des propos négatifs sur mes compatriotes. Parfois j'essaie d'en rire, parfois je me dis que ceux qui tiennent ces propos sont bêtes et qu'il y a partout des gens sympas et des imbéciles. Pourtant, j'ai de plus en plus de mal à supporter ces propos. Je me sens stressé et je commence à prendre mes collègues pour des racistes. Mais je n'ai pas le courage d'entreprendre quoique ce soit, parce que j'ai peur de me retrouver isolé ou de perdre mon travail.»

Miroslav

Que faire?

Miroslav ne doit pas subir avec résignation de tels propos. Il importe de réagir. Il peut en parler à ses collègues et leur dire que leurs propos sont blessants. Si cela n'apporte pas d'amélio-

ration, il devrait s'adresser à son chef, à la commission du personnel, ou au service du personnel de l'entreprise. Quand une personne subit en permanence des propos racistes, elle peut tomber malade. Si Miroslav n'obtient pas d'aide dans son entreprise, il devrait s'adresser à son syndicat. Il peut aussi prendre contact avec CCSI/SOS Racisme.



Le racisme de la clientèle

Un habitué s'adresse à l'aubergiste, mais d'une voix assez forte pour qu'Aimé, le serveur de couleur l'entende: «**J'espère que mon entrecôte ne sera pas aussi noire que ton serveur!**»

Que faire?

L'habitué est en position de force et il en tire avantage. En effet, quel patron de bistrot accepterait de perdre un bon client? Mais Aimé peut exiger de son patron qu'il le protège de la discrimination raciale provenant de la clientèle. Aimé peut prier l'aubergiste de signaler à sa clientèle que de tels propos sont vexants pour son personnel. Les employé-e-s qui se battent contre la discrimination raciale due aux client-e-s risquent

parfois d'être licenciés ou mutés à un autre poste de travail, où ils ne seront plus en contact avec la clientèle. Dans ce cas, Aimé peut entamer une action en justice avec l'aide de son syndicat.



Le racisme entre amis

Marc raconte une blague sur les étrangers: **«Dans une voiture, il y a un Turc, un Arabe et un Noir. Qui est au volant? Un policier!»**. A l'attention de son ami Hakim, Marc précise: **«Je sais bien que cela t'a peut-être blessé. Mais je devais raconter cette blague, elle me fait tellement marrer!»**

Que faire?

Il est très important de dire ouvertement et honnêtement que l'on se sent blessé. Une réplique virulente comme «Raciste!», une réaction violente ou une menace ne contribuent certainement pas à détendre ni à améliorer la situation. En revanche, en exprimant immédiatement ses sentiments, on peut avoir une discussion objective entre amis. Procure-toi la BD «Moi, raciste » auprès de la Fondation Education et Développement (5 francs, à commander à l'adresse: laden@globaleducation.ch).



La discrimination salariale

En Suisse, on ne parle pas de son salaire. Manuel a l'impression de gagner moins que ses collègues, parce qu'il est étranger, bien qu'il soit tout autant qualifié. Mais il ignore comment il pourrait savoir si c'est bien le cas.

Que faire?

Si la branche d'activité est soumise à une CCT, on peut demander à Unia quels salaires ont été convenus dans cette CCT. Dans les autres cas, le calculateur de salaires en ligne de l'Union syndicale suisse peut être utile (www.salaire-uss.ch). On peut y trouver le salaire usuel dans sa région

et sa branche, en fonction de la formation, de la qualification, du lieu de travail et de la profession. Si le salaire réellement versé ne correspond pas à ce salaire usuel, il faut chercher le dialogue avec son chef. Les membres du syndicat peuvent aussi en parler d'abord avec leur section Unia.



Je suis simple témoin

Je suis témoin d'une discrimination raciale sans être directement concerné-e. Est-ce que je dois néanmoins faire quelque chose?

Il est important de ne pas demeurer indifférent car le racisme est dangereux pour notre société! Même si tu es un simple témoin, tu dois t'opposer au racisme et encourager la victime à agir elle-même. Si tu apportes ton soutien à la victime, elle sera encouragée à se battre. Il est aussi très important de dénoncer publiquement les cas de racisme. La jeunesse Unia et les mouvements antiracistes peuvent t'aider à le faire. La pression de l'opinion publique est souvent le meilleur moyen de lutte contre la discrimination raciale. C'est ce qu'on appelle avoir le courage de ses opinions, ou faire preuve de courage civique!



Les lois contre la discrimination raciale

On t'a eu, sale raciste! Maintenant tu auras affaire à la loi!

Navré, mais les lois suisses combattent très mal le racisme. Les syndicats travaillent à les améliorer, pour que le racisme ne soit plus considéré comme une banalité. Nous préconisons par exemple l'introduction d'articles antidiscrimination dans les CCT, nous collaborons avec des mouvements antiracistes, nous nous battons pour renforcer la norme pénale antiraciste, nous organisons des campagnes et dénonçons publiquement des cas de discrimination raciale.

Néanmoins, la loi t'offre quelques possibilités de te défendre:



Que dit la loi?

Toutes les personnes sont égales devant la loi, et la discrimination est interdite (art. 8 Cst).

Quiconque s'exprime publiquement ou discrimine autrui de manière raciste sera puni (art. 261bis CP «norme pénale antiraciste»).

Ton entreprise est obligée de te protéger contre le racisme imputable à la clientèle ou aux collègues (art. 328 CO).

Attention!

Cette disposition constitutionnelle n'a pas été entièrement concrétisée dans la législation: ainsi, il n'existe pas de loi contre la discrimination.

Il est très difficile de faire condamner même les pires racistes. Les propos racistes tenus en privé ne sont pas punissables.

Il n'est pas facile de contraindre un patron à faire quelque chose. N'engage une action que si tu es sûr-e que ce n'est pas «risqué» pour toi. Demande conseil à ton syndicat.



Que dit la loi?

Si tu es licencié-e pour des raisons racistes, le congé est alors abusif (art. 336 al. 1a CO).

Si tu es victime de racisme au travail, ce travail n'est plus convenable pour toi (art. 16 al. 2 LACI). Si tu donnes ton congé pour ce motif, l'assurance-chômage ne peut pas réduire tes indemnités de chômage.

Attention!

Le congé ne peut généralement pas être annulé, mais tu as droit à une indemnité représentant 1 à 6 mois de salaire. Attention: il faut des preuves!

Tu dois inviter ton patron à prévenir le racisme. C'est seulement s'il ne fait rien ou pas grand-chose que tu peux donner ton congé sans risquer une réduction de tes indemnités de chômage.



Je suis personnellement racistes: que faire?

Discute de la situation avec tes camarades et copains, rassemblez ensemble des idées et développez des stratégies, évoquez la question en classe ou dans votre cercle d'amis. Il existe aussi divers mouvements antiracistes (par exemple la jeunesse Unia, voir la liste en page 36 de la présente brochure), qui peuvent vous aider à agir contre le racisme ou à dénoncer publiquement les cas de racisme.

victime d'actes



Adresses importantes

Syndicat Unia www.unia.ch/jeunesse

Services spécialisés dans la lutte contre le racisme

CCSI/SOS Racisme (en Romandie)

Rue des Alpes 11, CP 366, 1701 Fribourg,
026 424 21 25, ccsi-fr.ch

Réseau d'assistance aux victimes

du racisme Réseau de 11 organisations
spécialisées, issues de toute la Suisse,

network-racism.ch,

beratungsnetz@humanrights.ch

Gemeinsam Gegen Rassismus und

Gewalt 031 333 33 40, gggfon.ch

Integres (région Schaffhouse)

052 630 06 40/43, info@integres.ch

SOS Rassismus, Multimondo

(région Bienne-Seeland)

sos.rassismus@multimondo.ch, 032 322 50 20

CaBi – Antirassismus Treff

Linsebühlstrasse 47,
9000 St. Gallen, cabi-sg.ch

Stopp Rassismus

(région Nord-Ouest)
aussi consultation en ligne,
stopprassismus.ch,
061 821 44 55

Tikk Taskforce conflits
interculturels, 044 291 65 75,
tikk.ch

Liste des centres d'information et de consultation

Classés par canton et par
langue, [www.edi.admin.ch/
frb/adressen](http://www.edi.admin.ch/frb/adressen)

Pour les écoles

031 389 20 24,
education21.ch



Pour les réfugiés

Organisation suisse d'aide aux réfugiés

Berne: 031 370 75 75,
Lausanne: 021 320 56 41,
Lugano: 091 923 17 76,

osar.ch

Formation continue

Fondation Erziehung und Toleranz Zürich

044 349 89 66, **set-toleranz.ch**

Fondation Education et Développement

Berne 031 389 20 21, **globaleducation.ch**

Associations et mouvements antiracistes

LICRA, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme – Suisse

078 608 38 84, **licra.ch**

Solidarité sans Frontières

031 311 07 70, sekretariat@sosf.ch, **sosf.ch**

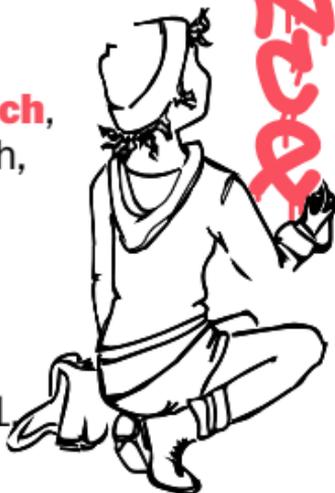
Action agir contre le racisme et l'antisémitisme 043 344 49 66
www.gra.ch

Klartext – Jugendkultur gegen Rassismus (projets pour la jeunesse) 033 221 73 00,
welcome@klartext-online.ch

Augenauf
Bâle: 061 681 55 22,
Berne: 031 332 02 35,
Zurich: 044 241 11 77,
augenauf.ch

Antifa info@antifa.ch, antifa.ch,
info@buendnis-gegen-rechts.ch,
buendnis-gegen-rechts.ch

Conseils juridiques pour spécialistes et réseautage des centres d'information et de conseil 031 302 01 61
Humanrights.ch/MERS



Nous nous battons!

Le durcissement de la politique d'asile et envers les migrant-e-s imposé par les milieux de droite attise la xénophobie et le racisme. Dans la population, beaucoup ont l'impression que les étrangers et étrangères sont sans exception des criminels en puissance et de «faux» réfugié-e-s. Le terrain est dès lors propice à l'émergence de tendances xénophobes, racistes, nationalistes et fascistes. Le racisme larvé de café du commerce, qui autrefois n'osait pas s'afficher, se montre maintenant ouvertement et publiquement.

Nous devons tous lutter contre ces tendances. En effet, le racisme n'est pas compatible avec une société démocratique ouverte et tolérante. Toute personne qui repère un acte raciste, le dénonce, le combat et l'éradique, contribue de manière importante à préserver et améliorer notre société.



Jeunesse Unia

Unia est la première organisation syndicale de Suisse. Plus de 100 branches y sont organisées. Le groupe d'intérêts (GI) de la jeunesse défend les intérêts des apprenti-e-s et des jeunes travailleuses et travailleurs.

Dans le cadre de la jeunesse Unia, que ce soit face à la casse sociale ou au racisme, pour des salaires miniums et plus de justice sociale, vous pouvez vous battre aux côtés de personnes partageant les même convictions qui s'engagent pour des conditions de travail et de formation équitables, ainsi que pour un monde meilleur.

Ensemble, nous obtenons davantage! Si les apprenti-e-s devaient négocier seuls avec leur patron, tous n'auraient certainement pas cinq voire six semaines de vacances par an. Quand ils s'unissent, les travailleuses et travailleurs sont plus forts et ne peuvent pas être montés les uns contre les autres.

C'est pourquoi ils se sont regroupés en syndicats afin de lutter ensemble pour de bonnes conditions de travail.

Rejoignez vous aussi la jeunesse Unia et aidez-nous à rendre la Suisse un peu plus juste.

L'union fait la force!





Jeunesse.

Secrétariat central Unia

GI Jeunesse

Weltpoststrasse 20

Case postale 272

3000 Berne 15

T 41 31 350 23 36

jeunesse@unia.ch

www.unia.ch/jeunesse